



RECYCLAGE Formation de Base à la Lutte contre l'Incendie (FBLI)

Formation qualifiante sécurité incendie

DUREE : 14h

Arrêté du 14 aout 2015 modifiant l'Arrêté du 24 juillet 2013 relatif à la revalidation des titres de formation professionnelle maritime

Public concerné	Tous les gens de mer embarqués ayant un rôle d'équipage
Durée	Théorie : 6h / Travaux pratiques : 8h
Prérequis	Aptitude médicale au port de l'ARI.
Nbre de participants	Groupe de 8 à 10 personnes
Lieu de la formation	Théorique : intra entreprise ou salle de cours CEFOGEM Pratique : Conteneur aménagé avec générateur de flamme et de fumée froide à CEFOGEM

OBJECTIFS DE LA FORMATION

S'assurer que le candidat possède les compétences minimales spécifiées en matière de prévention de l'incendie et de lutte contre l'incendie.

CONTENU DE LA FORMATION

- Les changements intervenus dans la réglementation
- Les changements intervenus dans la technologie
- Études de cas

Rappel sur :

- Élément de l'incendie
- Détection et moyens fixe de lutte
- Prévention de l'incendie
- Backdraft et flashover
- Moyen d'extinction
- Organisation sécurité à bord
- Lutte contre l'incendie à bord
- Appareil respiratoire isolant
- TP extincteur
- TP appareil respiratoire isolant
- TP feu à CEFOGEM

PEDAGOGIE ET MATERIELS PEDAGOGIQUES

- Formation théorique et pratique dispensée par notre équipe de formateurs.
- Enseignement assisté par vidéo projecteur
- Matériel mis à disposition correspondant aux exigences de la STCW 201

VALIDATION DE LA FORMATION

La formation de base à la lutte contre l'incendie est validée et attestée lorsque le candidat a démontré qu'il a atteint la norme de compétence minimale requise par le tableau A-VI/1-2 STCW 2010.

Public concerné	Tous les gens de mer embarqués ayant un rôle d'équipage
Durée	8h
Prérequis	Visite médicale par le médecin des gens de mer.
Nbre de participants	Groupe de 8 à 10 personnes maximum.
Lieu de la formation	CEFOGEM - Intra entreprise.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances médicales nécessaires pour permettre au personnel désigné pour assurer la responsabilité des soins médicaux de prendre immédiatement les mesures efficaces en cas d'accident ou de maladie à bord, et ce, pendant le temps nécessaire pour que le blessé ou le malade soit pris en charge par une structure de soins médicalisés.

CONTENU DE LA FORMATION

- L'UV-PSC 1 / durée : 6 heures.
Sanctionnée par l'obtention de l'attestation de formation à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau I » telle que définie dans l'arrêté du 24 juillet 2007 susvisé. La détention de l'UV-PSE 1 valide aussi ce niveau de formation.
- L'UV-HPR, hygiène et prévention des risques, d'une durée de trois heures, comprenant trois modules : durée : 2 heures
 - HPR 1 : prévention des risques professionnels maritimes ;
 - HPR 2 : hygiène
 - hygiène individuelle et collective ;
 - prévention du tabagisme, de l'alcoolisme, de la consommation de drogue à bord;
 - HPR 3 : prévention de risques spécifiques (notamment coup de chaleur, hypothermie, accident d'exposition au sang, animaux marins venimeux).

PEDAGOGIE ET MATERIELS PEDAGOGIQUES

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes alternant théorie et pratique.

VALIDATION DE LA FORMATION

Formation validée et attestée lorsque le candidat a démontré qu'il a atteint la norme de compétence minimale requise par le tableau A-VI/4-1.



Techniques Individuelles de Survies – TIS RECYCLAGE

Formation complémentaire sécurité maritime

DUREE : 8h

Public concerné	Tous les gens de mer embarqués ayant un rôle d'équipage souhaitant revalider le CFBS
Durée	Théorie : 10h - Pratique 5h
Prérequis	Visite médicale par un médecin des gens de mer
Nbre de participants	Groupe de 8 à 12 personnes
Lieu de la formation	Théorique : intra entreprise ou salle de cours CEFOGEM Pratique : Site de pratique TIS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Connaître les procédures de sécurité individuelles à bord d'un navire et mettre en œuvre avec efficacité les matériels de sauvetage.

CONTENU DE LA FORMATION

Théorie : Les changements intervenus dans la réglementation, les changements intervenus dans la technologie, études de cas. Accidents maritimes, réactions psychologiques et physiologiques, matériels de signalisation, matériels individuels et collectifs de sauvetage, les procédures d'évacuation et de sauvetage, procédures de treuillage, etc.

Pratique : mise en œuvre de brassières et de combinaisons de survie SOLAS en mer avec radeaux pneumatiques de sauvetage SOLAS, etc.

PEDAGOGIE ET MATERIELS PEDAGOGIQUES

- Formation théorique et pratique dispensée par notre équipe de formateurs.
- Prévoir des vêtements de rechange pour les exercices dans l'eau.

VALIDATION DE LA FORMATION

Evaluation continue des compétences durant la formation
Attestation de stage de formation.